Grille des critères de sélection – Volet Scolaire

Le volet Scolaire favorise le développement de l'esprit d'entreprendre en mettant en lumière la réalisation de projets entrepreneuriaux en faveur de l'épanouissement, de la motivation et de la réussite des élèves au préscolaire, primaire, secondaire, à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

Avec la complicité de l'équipe éducative, les élèves créent un produit, un service ou un événement qui répond à un besoin, apporte une solution ou améliore une situation pour un public plus large que les personnes impliquées dans le projet.

Application

La grille de critères de sélection est un outil qui a comme objectifs de permettre aux membres du jury d'apprécier la valeur de la candidature relativement à chacun des 5 thèmes du volet et de les soutenir dans les délibérations pour désigner unanimement le lauréat.

	Nom du projet :	
Thèmes	**Critères de sélection**	
De l'idée au projet	L'histoire ou le projet se démarque. Le projet est clairement défini et vise à répondre avec pertinence à un besoin ou un enjeu d'une (ou de) clientèle(s) distincte(s) des personnes qui initient le projet.	/20
La réalisation	La présentation des principales étapes permet de bien comprendre la réalisation concrète du projet. L'engagement et la persévérance des élèves sont illustrés, de même que la mobilisation de ressources.	/20
Les retombées pour les élèves du projet	Le projet a des retombées significatives pour les élèves qui l'ont mis en œuvre que ce soit au niveau de la motivation, du sentiment d'appartenance et/ou de l'apprentissage.	/20
L'impact dans le milieu	Le projet a des répercussions manifestes auprès de la/des clientèle(s) cible(s), dans le milieu ou la communauté.	/20
La touche d'inspiration	Le projet et les personnes qui le réalisent ou l'accompagnent ont le potentiel d'en toucher et d'en inspirer d'autres.	/20
TOTAL	*Note — pour qu'une candidature soit retenue comme lauréate, un minimum de 60 % doit être accordé par la majorité des membres du jury.*	**/100**

Échelle d'appréciation :
17 à 20 : Excellent / critère pleinement démontré
13 à 16 : Très bon / critère bien démontré
9 à 12 : Satisfaisant / critère partiellement démontré
5 à 8 : Faible / critère peu démontré
0 à 4 : Insuffisant / critère non démontré

Commentaires et observations du membre du jury